



**Prof. Gerhart Holzinger**

Président de la Cour constitutionnelle

1010 Vienne, Freyung 8  
Autriche  
Tél +43 (1) 531 22 1001  
Fax +43 (1) 531 22 499  
g.holzinger@vfgg.gv.at  
www.vfgg.gv.at

Vienne, le 31 janvier 2014

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le très grand plaisir de vous inviter ainsi qu'une délégation de votre Cour au XVI<sup>e</sup> Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes à Vienne. Comme cela a été décidé par le Cercle des Présidents du 10 septembre 2012, le Congrès aura lieu du 12 au 14 mai 2014 au Centre des congrès du palais historique de la Hofburg à Vienne (<http://www.hofburg.com/>).

Nous sommes reconnaissants à votre Cour pour avoir rédigé un rapport national consacré au thème de notre Congrès « La coopération entre les cours constitutionnelles en Europe – Situation actuelle et perspectives ». Comme tous les autres rapports et synthèses qui nous ont été transmis, ce document peut être consulté aussi bien sur le *site web* permanent de la CCCE (<http://www.confcoconsteu.org/>) que sur le *sous-site* de notre Cour (<http://www.vfgg.gv.at/cms/vfgg-kongress/fr/xvi-kongress-2014/landesberichte.html>).

Sur la base des rapports nationaux, le rapporteur général du Congrès, le professeur Grabenwarter, présentera son rapport pendant la séance qui suivra l'ouverture solennelle du Congrès le 12 mai à 11h00 (cf. la Décision n° III, point 5, adoptée le 10 septembre 2012).

Pendant les quatre séances subséquentes, différents sous-thèmes seront traités qui sont mentionnés plus en détail dans la pièce jointe intitulée «Déroulement provisoire du programme ». Des discours d'impulsion seront prononcés et – comme nous le souhaitons tous – des discussions animées s'en suivront.

En dehors des langues officielles du Congrès (traduction simultanée en français, anglais, allemand et russe), l'interprétation sera également assurée en italien et espagnol (art. 12 al. 2 du règlement intérieur de la Conférence).

Par ailleurs, nous nous faisons un plaisir tout particulier de vous inviter (ainsi que les membres de votre délégation et les accompagnants) au programme cadre que nous organiserons à Vienne. Pour le dimanche soir (11 mai 2014 à 19h00) nous avons prévu un dîner de bienvenue à l'Orangerie du château de Schönbrunn. Le lundi soir (12 mai 2014 à 20h00) nous sommes invités par la Ville de Vienne dans la Cour des arcades de l'Hôtel de ville. Pour la soirée du mardi (13 mai 2014, 19h00), nous vous invitons à un concert dans le *Musikverein* de Vienne ; par la suite, le grand Opéra de Vienne nous ouvre ses portes pour la réception de clôture du Congrès. L'excursion du 14 mai 2014 prendra toute la journée et nous conduira au Burgenland. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le projet de programme ci-joint.

Il va sans dire que pendant le Congrès tous les transferts seront assurés (service de navette par bus et minibus).

Nous vous prions tout comme votre délégation (jusqu'à cinq personnes) de bien vouloir vous inscrire au Congrès dans les meilleurs délais et de remplir le formulaire en ligne **avant le 22 février 2014** (<https://secure.austropa-interconvention.at/ei/getdemo.ei?id=769&s=1100JVMW5>). Pour des raisons de logistique, nous avons confié la gestion des inscriptions à une agence (*Austropa Interconvention Congress Secretariat*).

Le formulaire en ligne vous offre la possibilité de réserver directement une chambre d'hôtel et de nous informer en même temps sur les dates

de votre voyage et les éléments du programme auxquels vous souhaitez participer. Pour votre séjour agréable à Vienne, nous avons choisi l'*Hôtel Intercontinental am Stadtpark* qui dispose d'un nombre suffisant de chambres pour accueillir tous les participants au Congrès ; par ailleurs, il est situé dans le centre ville et donc tout près de tous les lieux du Congrès.

En ce qui concerne le Cercle des Présidents qui se réunira en amont du XVI<sup>e</sup> Congrès de la CCCE, nous vous enverrons bientôt une lettre d'invitation sous pli séparé.

Veillez croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de ma plus haute considération.

P.J. :  
Projet de programme